

Cazaubon Barbotan : Championnat de France de Ball-trap



Cazaubon Barbotan : Championnat de France de Ball-trap

Samedi après-midi, le président du ball-trap de Cazaubon-Barbotan, Gérard Moulères, est revenu sur la dernière assemblée générale, qui a eu lieu au mois de janvier, puis il a présenté le championnat de France de ball-trap de fosse DTL, qui aura lieu à Cazaubon, les 12, 13 et 14 août : « En 2015, pour la quatrième année consécutive, le club a fonctionné avec 17 licenciés. Sur les concours normaux une quarantaine de tireurs ont participé, et une soixantaine sur les prestigieuses avec six à sept tireurs du club. Si l'on regarde chez les autres, notamment les grands clubs qui comptent plus de 100 licenciés, nous voyons des concours avec le même nombre que nous au total, et le même nombre de tireurs de leur club. »

Championnat de France 2016

Cette année, le gros morceau est l'organisation du championnat de France de ball-trap : « Cette compétition devrait amener à Cazaubon, 450 à 480 tireurs, sans compter les arbitres et les accompagnateurs, ce qui ferait au total entre 700 à 800 personnes. Cette manifestation sportive aura évidemment une retombée économique profitable, notamment pour l'hôtellerie, la restauration, les commerces, ainsi que pour la notoriété de Cazaubon. Des tireurs ont déjà réservé leurs chambres dans des hôtels. La compétition se déroulera donc sur les trois jours (12, 13 et 14 août), avec les 10 et 11 août des entraînements ouverts à tout le monde. La Licence FFBT est obligatoire. »

De quatre pas de tir, le site passera à huit

Gérard Moulères a rappelé que pour la sélection de 2013, il avait pris l'engagement suivant : « Si nous avons le championnat de France, les huit pas de tir seraient couverts. » Pour cette raison, le président a demandé plusieurs devis sur le béton des pas de tirs, l'ossature et couverture métallique, environ 8 500 euros, et la protection de la piste pour le passage des tireurs, 2 500 euros. Pour ces championnats, le club a demandé une avance de trésorerie à la mairie et va faire une demande de subvention exceptionnelle de 4 000 euros : « Pour le béton, les toupies iront directement sur les pas de tirs. Pour les couvertures, le matériel sera livré aux services techniques de la commune et, après un entretien avec le maire Jean-Michel Augré, la municipalité mettra à notre disposition un employé pour l'utilisation de leur outillage de coupe et de perçage des ferrailles qui seront peintes au stand. Nous repeindrons aussi les anciens pas de tir. Pour l'animation, après le tir, nous envisageons de prendre la musique cazaubonnaise. Le conseil d'administration du club a donné son accord pour faire de la pub dans la revue du ball-trap. Nous achèterons prochainement pour le club, un ordinateur portable, une imprimante et photocopieur. Pour l'organisation, le club recherche des bénévoles.

Renseignements :Gérard Moulères 05 62 09 57 58 ou 07 68 00 65 74. Mail : gerard.mouleres@gmail.com.